

Mesures à mettre en place pour favoriser le sentiment de sécurité en contexte de pandémie de COVID-19 et de déconfinement partiel

28 juin 2021 – version 1.0

Avertissement

Le présent document a été rédigé dans le contexte d'urgence sanitaire lié à la COVID-19. Réalisé dans un court laps de temps, il se base sur les connaissances découlant de travaux antérieurs menés à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), ainsi que sur une recension et une analyse sommaire et non exhaustive des écrits scientifiques. Ce document présente des constats qui pourraient devoir être révisés selon l'évolution des connaissances scientifiques liées à l'actuelle pandémie. L'INSPQ a mis en place une veille scientifique sur la COVID-19 afin de pouvoir apporter rapidement, si nécessaire, une mise à jour au présent document. Le niveau d'appui scientifique aux constats et aux stratégies présentés a été évalué en tenant compte du nombre et du type de sources documentaires disponibles, ainsi que de la concordance de leurs résultats.

Messages clés

- ▶ Le sentiment de sécurité apparaît comme un des éléments pouvant être considéré par les communautés pour préserver le bien-être et la santé physique et mentale de la population puisqu'il peut influencer les choix et les comportements des personnes et avoir des effets sur leur santé et leur bien-être, et ce, en contexte de pandémie ou non. L'insécurité perçue peut mener à des comportements d'évitement ou de protection (ex. : éviter de pratiquer des activités physiques à l'extérieur, restreindre les activités des enfants à l'extérieur du domicile).
- ▶ Depuis le début de la pandémie, une certaine partie de la population québécoise se sent moins en sécurité. Les femmes, les personnes immigrantes ou appartenant à une minorité visible et les jeunes se perçoivent moins en sécurité depuis le début de la pandémie ou signalent plus d'incidents de discrimination et de harcèlement que le reste de la population.
- ▶ Si le sentiment de sécurité peut être influencé par la criminalité réelle, il n'y est pas directement associé. Il est influencé par un ensemble de facteurs personnels, sociodémographiques ou liés à l'environnement physique ou social, d'où l'importance de prendre en compte différents facteurs.
- ▶ La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur certains des facteurs pouvant influencer le sentiment de sécurité comme la discrimination, la défavorisation socioéconomique et l'insécurité perçue.
- ▶ Parmi les mesures pouvant être mises en place pour minimiser les répercussions de la pandémie sur le sentiment de sécurité, on trouve un aménagement sécuritaire des lieux et une surveillance formelle et informelle.

Mise en contexte

Le sentiment de sécurité peut être défini comme une crainte ou une anxiété diffuse découlant d'un mélange complexe entre des facteurs personnels et environnementaux (1). Le sentiment de sécurité est intrinsèquement lié au sentiment de mieux-être et le fait de ressentir de l'insécurité peut avoir des répercussions négatives sur les personnes et les collectivités (2). Il influence les choix et les comportements des personnes. Le fait de ne pas se sentir en sécurité peut mener à l'adoption de comportements d'évitement ou de protection (3, 4) et affecter négativement la santé et le bien-être des personnes. À titre d'exemple, l'insécurité perçue peut restreindre la pratique d'activités physiques (3, 5–9) telles que la marche et la pratique du vélo (8, 10, 11) et mener des parents à appliquer des restrictions importantes aux activités de leurs enfants (10). Elle peut aussi contribuer à l'adoption d'une attitude de constante vigilance chez des femmes (12) ou devenir un obstacle à l'utilisation des transports publics ou à la fréquentation des parcs et des espaces verts (5, 7), lieux offrant la possibilité de s'adonner à différentes activités physiques et sociales en contexte de pandémie de COVID-19 tout en respectant les consignes sanitaires (13, 14). L'insécurité perçue est également associée à une moins bonne santé mentale (8, 15) et peut entraîner une réponse accrue de stress psychologique et physiologique (8). L'insécurité peut également contribuer au sentiment d'être isolé (10), plus particulièrement chez les personnes âgées (16, 17).

La crise sanitaire a des répercussions considérables sur la santé et le bien-être de la population. À titre d'exemple, certains groupes comme les jeunes et les femmes ont davantage l'impression d'être isolés socialement et rapportent des niveaux de détresse psychologique et d'anxiété plus élevés que les autres Québécois et Québécoises (18, 19). Pour faire face à ses impacts psychosociaux, plusieurs stratégies ont été proposées pour diminuer les répercussions de la crise sanitaire et mitiger les effets sur la santé mentale, notamment en proposant des moyens pour favoriser l'activité physique. En plus d'être un déterminant important de la qualité de vie et de la santé et du bien-être des populations (20, 21), le sentiment de sécurité apparaît, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, comme un élément à considérer, et ce, pour plusieurs raisons. Ce sentiment peut à la fois favoriser la santé physique et la santé mentale ainsi que l'adoption de comportements sains en plus de minimiser certains effets de la pandémie sur la santé et le bien-être de la population, et ce, même en contexte d'assouplissement des mesures sanitaires. Le sentiment de sécurité devient ainsi un élément favorisant la santé et le bien-être de la population plutôt que d'être un obstacle potentiel au maintien de saines habitudes de vie.

Mise en garde

Quoique certaines personnes puissent avoir des craintes quant à leur sécurité par rapport à la violence (ex. : violence conjugale) (22–24) ou au risque de contracter la COVID-19 (25), le présent document porte principalement sur le sentiment de sécurité au regard de la criminalité.

Plusieurs dimensions du sentiment de sécurité peuvent être considérées (ex. : perception de la vulnérabilité personnelle, peur de subir un accident, victimisation antérieure) (26, 27), mais le sentiment de sécurité est généralement mesuré en fonction de la peur du crime ou de la peur de sortir seul le soir dans son voisinage (2).

Objectifs et méthodologie

Ce document s'adresse aux décideurs et aux acteurs locaux interpellés par la sécurité d'une communauté. Il vise à documenter les répercussions de la pandémie sur le sentiment de sécurité de la population au regard de la criminalité et à proposer des mesures à mettre en place au sein des communautés ou des milieux de vie pour minimiser ces répercussions et maintenir ou préserver le sentiment de sécurité de la population, notamment en contexte d'assouplissement des mesures sanitaires et de reprises partielles des activités.

Plus particulièrement, il a pour objectifs de :

- ▶ documenter les effets du sentiment de sécurité sur la santé et le bien-être de la population;
- ▶ présenter les répercussions sociales de la pandémie sur le sentiment de sécurité et sur les principaux facteurs pouvant l'influencer;
- ▶ faire état des mesures de prévention pouvant être mises en place pour favoriser le sentiment de sécurité au sein des communautés tout en étant applicables en contexte de crise sanitaire.

Méthodologie

Une recherche documentaire a été effectuée pour documenter les effets du sentiment de sécurité sur la santé, ainsi que les mesures réputées efficaces ou prometteuses pour améliorer le sentiment de sécurité au sein des communautés. Les répercussions de la pandémie sur le sentiment de sécurité et sur certains facteurs pouvant l'influencer ont été documentées à partir : d'une veille scientifique produite par l'INSPQ portant sur la COVID-19 et la santé mentale et les aspects psychosociaux, d'un sondage portant sur les attitudes et les comportements de la population québécoise en contexte de pandémie réalisé par l'INSPQ et de données publiées par Statistique Canada. La méthodologie est présentée en détail à l'annexe 1.

Constats

Le sentiment de sécurité a des effets sur la santé physique et sur la santé mentale des personnes et peut influencer leurs comportements et leurs habitudes de vie. Certaines études démontrent que la peur du crime entraîne davantage d'effets négatifs sur la santé physique et la santé mentale que la criminalité réelle (28) et que l'inquiétude à propos de sa sécurité personnelle a davantage d'effets négatifs sur la santé mentale que d'autres inquiétudes comme celles liées à l'emploi, aux finances ou à la peur de contracter la COVID-19 (29).

Au Québec, selon un sondage portant sur les attitudes et les comportements des adultes québécois réalisé entre le 30 avril et le 12 mai 2021 :

- ▶ une personne sur dix (12 % des répondants) ne se sent pas en sécurité par rapport à la criminalité depuis le début de la pandémie lorsqu'elle marche seule le soir;
- ▶ une personne sur quatre (24 % des répondants) a indiqué ne jamais sortir seule le soir dans son voisinage quand il fait noir (19).

Ce sondage montre également que les personnes qui rapportent se sentir plus isolées rapportent des niveaux d'insécurité plus élevés (19).

Le sentiment de sécurité varie selon les communautés ou certains groupes de la population

Le sentiment de sécurité est influencé par différentes caractéristiques des personnes et de leur environnement immédiat et peut varier grandement d'un quartier à l'autre à l'intérieur d'une même ville (2). Puisque le sentiment de sécurité n'est pas toujours mesuré de la même manière, il est difficile de statuer sur l'évolution du sentiment de sécurité dans le temps. Il ressort cependant des statistiques et des écrits scientifiques que certains groupes de la population, en particulier les groupes pouvant être victimes d'exclusion sociale dont les Autochtones, les minorités ethniques, les personnes immigrantes, les personnes à faible revenu, les femmes et les personnes handicapées sont davantage susceptibles de se sentir moins en sécurité. En effet, la marginalisation de ces groupes limite leur accès aux ressources sociales, culturelles et économiques et affaiblit leur influence sur les décisions les concernant (30).

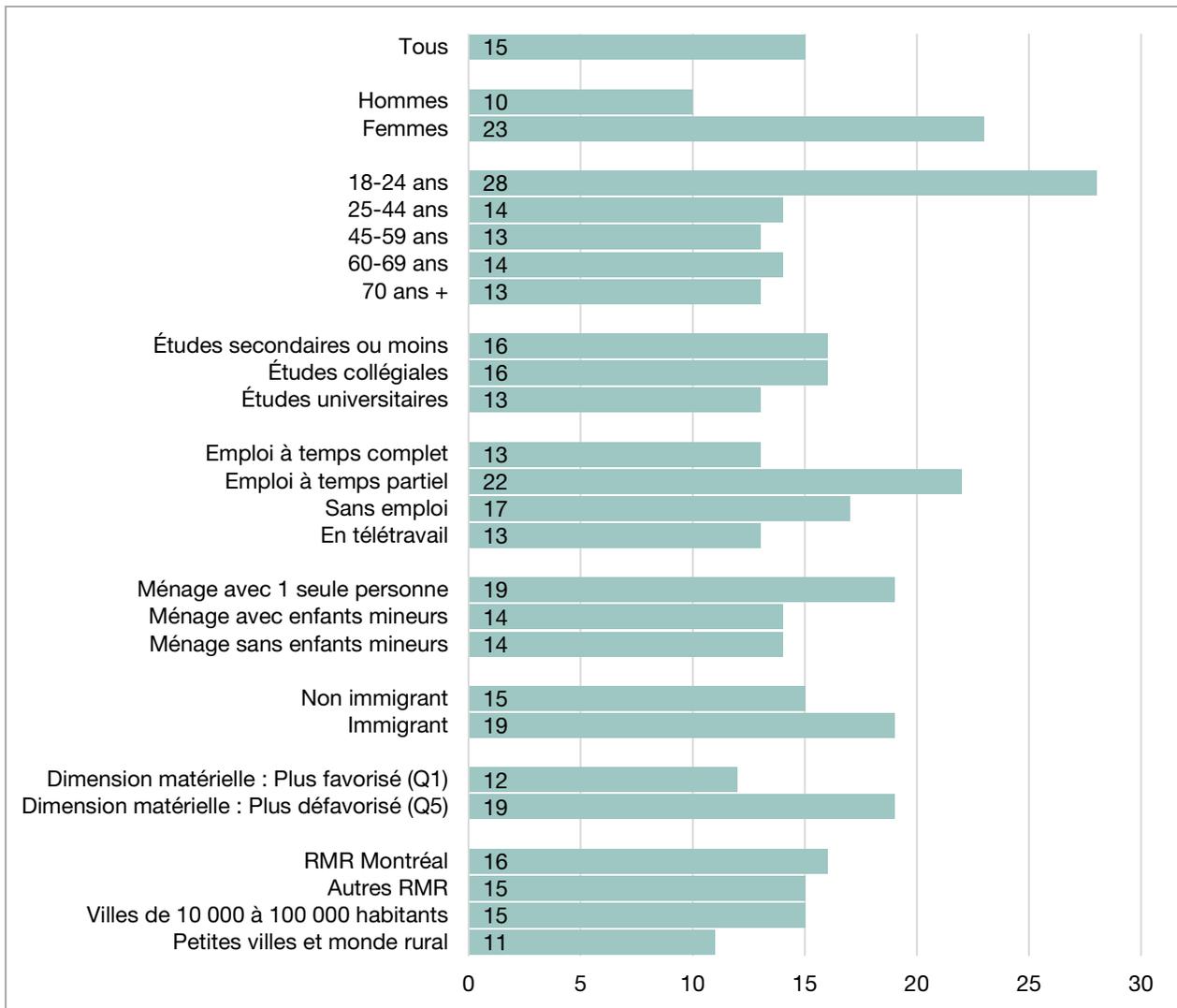
Les groupes qui perçoivent être le moins en sécurité depuis le début de la crise sanitaire sont ceux qui rapportent habituellement un plus faible sentiment de sécurité au Canada (2). Selon un panel Web réalisé par Statistique Canada sur les répercussions sociales de la COVID-19 sur la vie des Canadiens et des Canadiennes, certains groupes se perçoivent moins en sécurité depuis le début de la crise sanitaire que le reste de la population. L'enquête réalisée montre que les femmes, les jeunes adultes (15 à 24 ans), les Autochtones et les personnes immigrantes ou appartenant à une minorité visible se sentent moins en sécurité et signalent plus d'incidents de discrimination et de harcèlement que le reste de la population (22, 31).

Au Québec, un sondage portant sur les attitudes et les comportements des adultes québécois, pour la période allant du 30 avril au 12 mai 2021, fait ressortir des constats similaires. En effet, une femme sur cinq (23 %) a mentionné ne pas se sentir en sécurité par rapport à la criminalité lorsqu'elle marche seule dans le voisinage quand il fait noir depuis le début de la pandémie. Les jeunes adultes âgés entre 18 et 24 ans et les personnes immigrantes sont également plus enclins à ne pas se sentir en sécurité (19).

Comparativement aux données récoltées au cours des périodes du 8 au 20 janvier 2021 et du 5 au 7 mars 2021, le sentiment de sécurité chez les 18 à 24 ans semble se détériorer. La proportion des 18 à 24 ans qui ont rapporté ne pas se sentir en sécurité par rapport à la criminalité lorsqu'ils marchent seuls dans leur voisinage quand il fait noir depuis le début de la pandémie est passé de 22 % en janvier 2021 à 28 % en mai 2021. En comparaison, le pourcentage global de la population adulte disant ne pas se sentir en sécurité est demeuré stable (19, 23, 32).

La figure 1 présente certaines caractéristiques sociodémographiques des adultes québécois qui ne se sentent pas en sécurité face à la criminalité lorsqu'ils marchent seuls dans leur voisinage. En l'absence d'indicateurs spécifiques aux Autochtones, le sondage ne nous permet pas de statuer sur le sentiment de sécurité des Autochtones au Québec depuis le début de la pandémie.

Figure 1 Proportion (%) des adultes québécois qui ne se sentent pas en sécurité face à la criminalité lorsqu'ils marchent seuls dans leur voisinage lorsqu'il fait noir selon certaines caractéristiques sociodémographiques (du 30 avril au 12 mai 2021)



Source : Institut national de santé publique du Québec (2021). Pandémie, isolement social et sentiment de sécurité personnelle — Résultats du 23 mars 2021 (19).

Le contexte social lié à la COVID-19 peut influencer le sentiment de sécurité

Les mesures sanitaires mises en place pour restreindre la propagation du coronavirus ont un effet sur les activités quotidiennes et sur la criminalité (33). La distance sociale induite par les mesures sanitaires et les périodes de confinement peuvent nuire à la création de liens sociaux et affecter l'appartenance à la communauté (24). De même, les fermetures temporaires et les pertes d'emploi peuvent exacerber certaines inégalités sociales déjà présentes (34) et accentuer la défavorisation de certaines communautés.

Sans être exhaustif, le tableau ci-dessous présente certaines répercussions de la pandémie sur des facteurs reconnus comme pouvant influencer le sentiment de sécurité. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer s'il y a une association causale entre les répercussions de la pandémie de COVID-19 et un affaiblissement du sentiment de sécurité chez certains groupes de personnes, ce tableau pourra être utile pour cibler des mesures à mettre en place pour maintenir ou améliorer le sentiment de sécurité de la population.

Tableau 1 Facteurs influençant le sentiment de sécurité et répercussions de la pandémie de COVID-19 sur ces facteurs

Facteurs	Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur ces facteurs
<p>Discrimination et crimes haineux Certains groupes minoritaires ou faisant l'objet de discrimination sont plus souvent victimisés ou la cible de crimes haineux, ce qui peut nourrir des craintes quant à la sécurité personnelle (17, 35–39).</p>	<p>Selon un panel Web réalisé auprès de la population canadienne depuis le début de la pandémie de COVID-19 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 22 % des participants autochtones ont affirmé que les incidents de harcèlement ou les attaques fondés sur la race, l'origine ethnique ou la couleur de la peau se produisaient « souvent » ou « parfois » dans leur voisinage comparativement à 11 % des participants non autochtones (22). ▶ 17 % des participants appartenant à une minorité visible ont affirmé que les incidents de harcèlement ou les attaques fondés sur la race, l'origine ethnique ou la couleur de la peau se produisaient « souvent » ou « parfois » dans leur voisinage (22, 31). <p>Augmentation du nombre de crimes haineux rapportés par des services de police au Canada depuis le début de la pandémie de COVID-19, en particulier ceux ciblant les populations d'origine asiatique (40).</p>
<p>Niveau de criminalité du milieu et criminalité perçue Le sentiment de sécurité est influencé par la perception du niveau de criminalité et la perception du risque de victimisation (41), même s'il n'est pas directement corrélé aux taux réels de victimisation.</p>	<p>Criminalité et interventions policières</p> <p>Variations documentées pendant la pandémie de COVID-19 au Canada : les demandes d'intervention ont augmenté alors que les crimes déclarés par la police ont diminué (22).</p> <p>Perceptions</p> <p>Selon un panel Web réalisé auprès de la population canadienne depuis le début de la pandémie de COVID-19 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 17 % des participants autochtones perçoivent une augmentation de la criminalité dans leur voisinage depuis le début de la pandémie comparativement à 11 % des participants non autochtones (22). ▶ 14 % des personnes appartenant à une minorité visible perçoivent une augmentation de la criminalité dans leur voisinage depuis le début de la pandémie, proportion un peu plus élevée chez les hommes (15 %) que chez les femmes (13 %) (38).
<p>Désordre et incivilités Les signes de désordre physique (ex. : graffitis, déchets, immeubles abandonnés) et la présence de désordre social, c'est-à-dire de comportements qui dérangent et perturbent au quotidien les règles habituelles de la vie dans une communauté peuvent réduire le sentiment de sécurité (2, 42).</p>	<p>Les mesures sanitaires mises en place ont entraîné des modifications au niveau de l'occupation du territoire (ex. : centres-villes désertés, rues moins achalandées) (33).</p> <p>Cette modification de l'occupation du territoire associée à une diminution de la surveillance formelle et informelle peut être propice à davantage de désordre et d'incivilités (43).</p>
<p>Désavantage socioéconomique d'un quartier Le désavantage socioéconomique d'un quartier, c'est-à-dire une concentration de caractéristiques socioéconomiques qui rend les quartiers plus vulnérables et compromet leur capacité à faire face à divers problèmes pourrait être associé à une moins grande sécurité perçue (44, 45).</p>	<p>La pandémie a eu de nombreuses répercussions sur l'économie en général et le marché du travail (ex. : pertes d'emploi, fermeture d'entreprise, baisse de revenu) (46). Les travailleurs les plus touchés sont souvent concentrés dans certains quartiers. De plus, ces répercussions affectent davantage certains groupes tels que les Autochtones vivant en milieu urbain, en particulier les femmes et les jeunes (47), les personnes de la diversité sexuelle ou de genre (48), ainsi que les personnes appartenant à une minorité visible (31).</p>

Mesures pour favoriser le sentiment de sécurité dans les communautés

Puisque le sentiment de sécurité est influencé par un mélange complexe de facteurs, différentes mesures agissant sur l'environnement physique ou sur l'environnement social peuvent être mises en place pour améliorer le sentiment de sécurité et minimiser les répercussions de la pandémie de COVID-19 en contexte de déconfinement partiel. À titre d'exemple, des mesures comme un éclairage adéquat et une surveillance par des agents de sécurité pourraient être mises en place pour améliorer le sentiment de sécurité des usagers des parcs et des espaces verts et promouvoir leur utilisation pour la pratique d'activité physique (14).

La prévention de la criminalité pour améliorer le sentiment de sécurité

Même s'il est difficile de mesurer les répercussions sociales de la crise sanitaire sur les taux de criminalité, une diminution de celle-ci a été observée à court terme (49–52). Au Canada, le nombre de crimes déclarés par la police a diminué au cours des périodes de confinement comparativement à l'année précédente, puis une augmentation a été observée lors de la réouverture de certains commerces et espaces publics (53). Quoique le sentiment de sécurité ne soit pas directement corrélé aux niveaux réels de criminalité dans une communauté (2, 5, 6, 10, 12, 17), une attention doit être portée aux mesures permettant de réduire les opportunités qu'un crime puisse être commis puisque ces mesures peuvent également contribuer à améliorer la sécurité perçue. Par exemple, lorsque la surveillance est limitée en raison du contexte social (ex. : moins de passants dans les rues, commerces fermés dans les rues à vocation commerciale), il peut y avoir davantage d'occasions de commettre une infraction criminelle (ex. : vols par effraction, graffitis, méfaits) (43, 54). De plus, la présence de désordre dans le voisinage peut laisser sous-entendre que des crimes plus graves peuvent être commis (2, 55) ou apparaître pour certains comme une opportunité de poser des gestes de vandalisme, d'occuper les lieux de manière illégale ou de prendre part à des activités illicites ou criminelles (56). Il serait alors suggéré de prendre en compte l'aménagement et l'entretien des lieux afin d'améliorer la sécurité d'un milieu et le sentiment de sécurité des personnes qui le fréquentent.

Le tableau ci-dessous présente différentes mesures pouvant être mises en place, dans le respect des règles sanitaires, pour maintenir ou améliorer le sentiment de sécurité en contexte de COVID-19. Ces mesures ont été choisies en raison de leur pertinence, dans un contexte de reprise graduelle des activités, pour minimiser les répercussions sociales de la pandémie sur le sentiment de sécurité ou sur différents facteurs qui peuvent l'influencer; une mesure pouvant agir sur plus d'un facteur à la fois.

Tableau 2 Mesures favorisant le sentiment de sécurité

Mesures générales	Effets documentés sur le sentiment de sécurité	Exemples concrets
<p>Assurer l'entretien des lieux et du mobilier urbain (Appui scientifique modéré)</p>	<p>Un mauvais entretien des lieux (ex. : présence de débris, présence d'immeubles mal entretenus) peut à la fois influencer la criminalité et le sentiment de sécurité (4). Les signes de désordre peuvent apparaître comme des opportunités pour certains de commettre un crime (56) ou laisser sous-entendre que des crimes plus graves peuvent être commis (2, 55).</p> <p>Puisque la criminalité et la présence de désordre physique ou social augmentent le niveau d'insécurité et peuvent diminuer l'achalandage (7), l'entretien du mobilier et des espaces urbains (ex. : parcs, arrêts d'autobus, immeubles) pourra contribuer à améliorer le sentiment de sécurité des usagers (17, 57–59).</p>	<p>Encourager l'entretien des terrains privés et des édifices par leurs propriétaires (60).</p> <p>Placer des poubelles en nombre suffisant dans les lieux publics et les vider régulièrement (60).</p> <p>Réparer rapidement le mobilier urbain (ex. : clôtures, bancs de parc, luminaires) et les autres équipements situés dans les lieux publics (60).</p>
<p>Favoriser un aménagement sécuritaire des lieux (Appui scientifique fort)</p>	<p>L'insécurité associée à un lieu peut faire en sorte de diminuer sa fréquentation (4, 5) et son utilisation pour la pratique d'activités physiques, ce qui peut avoir des effets sur la santé et le bien-être de la population (5).</p> <p>L'aménagement sécuritaire d'un lieu contribue à améliorer le sentiment de sécurité des usagers (58, 60), en plus de cultiver un sentiment d'appartenance et d'encourager les usagers à en prendre soin (60), et peut contribuer à réduire la criminalité (10, 58, 61, 62).</p>	<p>Aménager les lieux publics pour que les usagers disposent d'un large champ de vision (60).</p> <p>Prévoir un éclairage adéquat pour favoriser la visibilité et réduire les zones qui sont à l'abri des regards (10, 59–61).</p> <p>Aménager les lieux publics de manière à favoriser la connectivité entre les différents lieux afin d'améliorer le sentiment de sécurité, notamment en favorisant l'achalandage et la surveillance (62).</p>
<p>Verdissement des espaces vacants (Appui scientifique modéré)</p>	<p>Les espaces vacants et mal entretenus peuvent être considérés comme des signes de désordre. À ce titre, ils peuvent apparaître comme des opportunités de commettre un crime (56, 63) ou laisser sous-entendre que des crimes plus graves peuvent être commis (2, 55).</p> <p>L'entretien et le verdissement des espaces vacants contribuent à améliorer le sentiment de sécurité des personnes qui vivent à proximité et à diminuer la criminalité (3, 58, 63).</p>	<p>Verdir les espaces vacants en privilégiant un aménagement favorisant l'utilisation des lieux (64).</p>

Tableau 2 Mesures favorisant le sentiment de sécurité (suite)

Mesures générales	Effets documentés sur le sentiment de sécurité	Exemples concrets
<p>Favoriser la cohésion sociale, l'appartenance à la communauté et la participation sociale</p> <p>(Appui scientifique modéré)</p>	<p>La cohésion sociale permet de prévenir le conflit social et d'assurer la stabilité démocratique (65).</p> <p>La cohésion sociale peut atténuer certains effets négatifs associés aux signes de désordre (ex. : immeubles mal entretenus) et contribuer à améliorer le sentiment de sécurité (17, 55, 59, 62, 66).</p> <p>Le fait d'être en relation avec les autres procure un sentiment d'appartenance et de communauté (67), éléments qui favorisent le sentiment de sécurité (4) et peuvent contribuer à diminuer la criminalité (58).</p> <p>Les personnes habitant un endroit où les voisins se connaissent, s'entraident et se font confiance ont généralement un plus grand sentiment de sécurité (2, 55), tout comme les personnes qui sont intégrées dans leur communauté (4).</p>	<p>Mettre en place des activités collectives, organisées (ex. : fêtes de quartier, cérémonies collectives) ou improvisées qui renforcent le lien communautaire et l'appartenance à un lieu (56).</p> <p>Mettre en place des conditions favorisant un climat d'entraide et de bienveillance qui permet de renforcer l'appartenance et l'inclusion sociale (68).</p> <p>Soutenir les stratégies qui s'appuient sur des facteurs de résilience collective des Autochtones comme la fierté identitaire et le maintien de liens familiaux et sociaux (69).</p> <p>Reconnaître l'apport des organisations communautaires qui deviennent des carrefours de services pour les citoyens. Par exemple, les centres d'amitié autochtones qui favorisent le développement de liens d'appartenance sociale et culturelle et misent sur la solidarité sociale et l'<i>empowerment</i> des Autochtones en milieu urbain (70).</p>
<p>Assurer une surveillance formelle et informelle</p> <p>(Appui scientifique limité)</p>	<p>La surveillance formelle (ex. : policiers, agents de sécurité) peut modifier la perception du risque d'être appréhendé et modifier ce qui aurait pu apparaître comme étant une opportunité de commettre un crime (71) et favoriser l'utilisation des lieux par la population (60).</p> <p>La surveillance informelle, qui peut être associée à l'achalandage d'un lieu, peut exercer un rôle dissuasif contre la criminalité et les incivilités (60), peut améliorer le sentiment de sécurité (62) et peut favoriser l'accès à l'aide en cas de besoin.</p> <p>L'amélioration de la surveillance et du contrôle de l'accès pour empêcher toute personne « non désirable » d'accéder à l'espace que l'on souhaite protéger influence la peur du crime (10, 55) et la possibilité qu'un crime soit commis (10, 71).</p>	<p>Mettre en place une surveillance formelle organisée (ex. : gardiens de sécurité, policiers, employés), installer des caméras de surveillance ou des appareils d'alarme à activer ou instaurer des patrouilles régulières (56, 60).</p> <p>Mettre en place une surveillance informelle bienveillante par les voisins, les passants ou les clients (56).</p> <p>Aménager les lieux tels que les gares de transport en commun, les stationnements et les allées piétonnes de façon à procurer une bonne visibilité (60) et favoriser la surveillance.</p>

Conclusion

Dans un contexte de reprise graduelle des activités et afin de minimiser les impacts de la pandémie sur le sentiment de sécurité et les facteurs pouvant l'influencer, différentes mesures peuvent être mises en place. Pour répondre aux besoins réels d'une communauté ou d'un groupe particulier, le choix des mesures à privilégier pour améliorer le sentiment de sécurité pourrait s'inscrire dans une démarche globale de promotion de la sécurité incluant la planification d'actions à mettre en place en tenant compte des particularités du milieu ou du groupe ciblé. Les différents outils de la collection [Vivre en sécurité, se donner les moyens](#), ainsi que ceux développés pour soutenir la démarche [Municipalité amie des aînés](#) sont à la disposition des communautés et des instances locales. Le sentiment de sécurité chez les femmes, les jeunes et les personnes immigrantes semble s'être détérioré au Québec depuis le début de la pandémie, des efforts doivent être faits pour contrer cette tendance.

Autres ressources

- ▶ [La résilience et la cohésion sociale des communautés pour favoriser la santé mentale et le bien-être](#)
- ▶ [La résilience des Autochtones, un levier à soutenir](#)
- ▶ [Lutter contre l'isolement social et la solitude des personnes âgées en contexte de pandémie](#)
- ▶ [Prévenir la solitude des jeunes adultes en contexte de pandémie](#)
- ▶ [Utilisation sécuritaire des parcs et espaces verts urbains en contexte de déconfinement graduel](#)
- ▶ [Pratique sécuritaire de la marche et du vélo à l'extérieur en contexte de pandémie de COVID-19](#)

Références

- (1) Farrall, S. D., J. Jackson et E. Gray (2009). *Social order and the fear of crime in contemporary times*, Oxford University Press.
- (2) Perreault, S. (2017). *Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité*, 2014, Ottawa, Statistique Canada, « *Juristat* ».
- (3) Kondo, M. C., E. Andreyeva, E. C. South, J. M. MacDonald et C. C. Branas (2018). « Neighborhood interventions to reduce violence », *Annual Review of Public Health*, vol. 39, p. 253-271.
- (4) Sreetheran, M., et C. C. K. van den Bosch (2014). « A socio-ecological exploration of fear of crime in urban green spaces – A systematic review. », *Urban Forestry and Urban Greening*, vol. 13, n° 1, p. 1-18.
- (5) Fleming, C. M., M. Manning et C. L. Ambrey (2016). « Crime, greenspace and life satisfaction : An evaluation of the New Zealand experience. », *Landscape and Urban Planning*, vol. 149, p. 1-10.
- (6) Rees-Punia, E., E. D. Hathaway et J. L. Gay (2018). « Crime, perceived safety, and physical activity : A meta-analysis », *Preventive medicine*, vol. 111.
- (7) Marquet, O., S. S. Ogletree, J. A. Hipp, L. J. Suau, C. B. Horvath, A. Sinykin et M. F. Floyd (30 juillet 2020). « Effects of Crime Type and Location on Park Use Behavior. », *Preventing chronic disease*, vol. 17, p. E73.
- (8) Pearson, A., et G. Breetzke (2014). « The Association Between the Fear of Crime, and Mental and Physical Wellbeing in New Zealand. », *Social Indicators Research*, vol. 119, n° 1, p. 281-294.
- (9) Weimann, H., L. Rylander, M. A. van den Bosch, M. Albin, E. Skärbäck, P. Grahn et J. Björk (2017). « Perception of safety is a prerequisite for the association between neighbourhood green qualities and physical activity: Results from a cross-sectional study in Sweden », *Health and place*, vol. 45, p. 124-130.
- (10) Lorenc, T., M. Petticrew, M. Whitehead, D. Neary, S. Clayton, K. Wright, H. Thomson, S. Cummins, A. Sowden et A. Renton (2013). « Fear of crime and the environment: systematic review of UK qualitative evidence. », *BMC Public Health*, vol. 13, n° 1, p. 1-8.
- (11) Foster, S., M. Knuiman, P. Hooper, H. Christian et B. Giles-Corti (2014). « Do changes in residents' fear of crime impact their walking? Longitudinal results from RESIDE », *Preventive medicine*, vol. 62, p. 161-166.
- (12) Lorenc, T., S. Clayton, D. Neary, M. Whitehead, M. Petticrew, H. Thomson, S. Cummins, A. Sowden et A. Renton (2012). « Crime, fear of crime, environment, and mental health and wellbeing: mapping review of theories and causal pathways. », *Health and place*, vol. 18, n° 4, p. 757-765.
- (13) Beaudoin, M., P. Bergeron, G. Désilets, M. E. Labesse, É. Robitaille et A. St-Louis (2020). *COVID-19 : utilisation sécuritaire des parcs et espaces verts urbains en contexte de déconfinement graduel*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec.
- (14) Burigusa, G., A. Gauthier, C. Maheu, É. Pigeon et É. Robitaille (2020). *Mesures pour soutenir la pratique d'activités physiques en contexte de pandémie COVID-19*, Québec, Institut national de santé publique du Québec.
- (15) Stafford, M., T. Chandola et M. Marmot (2007). « Association between fear of crime and mental health and physical functioning », *American Journal of Public Health*, vol. 97, n° 11, p. 2076-2081.
- (16) Barusch, A. S. (2013). « Age-Friendly Cities: A Social Work Perspective. », *Journal of Gerontological Social Work*, vol. 56, n° 6, p. 465-472.
- (17) Lee, J. M.-L., S. Ang et A. Chan (2020). « Fear of crime is associated with loneliness among older adults in Singapore: Gender and ethnic differences. », *Health and social care in the community*.

- (18) Institut national de santé publique du Québec (2021). *Pandémie, bien-être émotionnel et santé mentale - 1^{er} juin 2021*, [en ligne], Institut national de santé publique du Québec, <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/sante-mentale-1-juin-2021> (consulté le 9 juin 2021).
- (19) Institut national de santé publique du Québec (2021). *Pandémie, isolement social et sentiment de sécurité personnelle - 18 mai 2021*, [en ligne], Institut national de santé publique du Québec, <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/isolement-securite-mai-2021> (consulté le 9 juin 2021).
- (20) Kawachi, I., B. P. Kennedy et R. G. Wilkinson (1999). « Crime: Social disorganization and relative deprivation », *Social Science and Medicine*, vol. 48, p. 719-731.
- (21) Organisation for Economic Co-operation and Development (2011). *How's Life? Measuring Well-being*, Paris, Organisation for Economic Co-operation and Development.
- (22) Statistique Canada (2020). *Sécurité et criminalité dans les collectivités*, Ottawa.
- (23) Institut national de santé publique du Québec (2021). *Pandémie, isolement social et sentiment de sécurité personnelle - résultats du 23 mars 2021*, [en ligne], Institut national de santé publique du Québec, <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/isolement-securite-23-mars-2021> (consulté le 10 mars 2021).
- (24) Kravitz-Wirtz, N., A. Aubel, J. Schleimer, R. Pallin et G. Wintemute (4 janvier 2021). « Public Concern About Violence, Firearms, and the COVID-19 Pandemic in California », *JAMA Network Open*, vol. 4, n° 1, p. e2033484.
- (25) Institut national de santé publique du Québec (2021). *Sondages sur les attitudes et comportements des adultes québécois - Faits saillants du 9 mars 2021*, [en ligne], Institut national de santé publique du Québec, <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/9-mars-2021> (consulté le 10 mars 2021).
- (26) Killias, M., et C. Clerici (2000). « Different Measures of Vulnerability in their Relation to Different Dimensions of Fear of Crime », *The British Journal of Criminology*, vol. 40, n° 3, p. 437-450.
- (27) Okunola, S., et D. Amole (31 décembre 2012). « Perception of Safety, Social Participation and Vulnerability in an Urban Neighbourhood, Lagos, Nigeria », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, vol. 35, p. 505–513.
- (28) Pearson, A. L., G. Breetzke et V. Ivory (2015). « The Effect of Neighborhood Recorded Crime on Fear: Does Neighborhood Social Context Matter? », *American Journal of Community Psychology*, vol. 56, n° 1/2, p. 170-179.
- (29) Wright, L., A. Steptoe et D. Fancourt (2021). « Does thinking make it so? Differential associations between adversity worries and experiences and mental health during the COVID-19 pandemic », *Journal of Epidemiology and Community Health*, [en ligne], <https://doi.org/10.1136/jech-2020-215598> (consulté le 26 janvier 2021).
- (30) Raphael, D., T. Bryant, J. Mikkonen et A. Raphael (2020). *Social determinants of health: The Canadian facts. 2nd Edition*, Oshawa et Toronto, Ontario Tech University Faculty of Health Sciences and York University School of Health Policy and Management.
- (31) Statistique Canada (2020). *Répercussions sur les immigrants et les personnes désignées comme minorités visibles*, Ottawa.
- (32) Institut national de santé publique du Québec (2021). *Pandémie, isolement social et sentiment de sécurité personnelle - résultats du 9 mars 2021*, [en ligne], Institut national de santé publique du Québec, <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/isolement-securite-mars-2021> (consulté le 9 juin 2021).
- (33) Ashby, M. P. J. (2020). « Initial evidence on the relationship between the coronavirus pandemic and crime in the United States », *Crime Science*, vol. 9, n° 1, p. 6.

- (34) Statistique Canada (2020). *Expérience de la discrimination pendant la pandémie de COVID-19*, [en ligne], Ottawa, Statistique Canada, « Le Quotidien », <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200917/dq200917a-fra.htm> (consulté le 1 mars 2021).
- (35) Agence de la santé publique du Canada (2020). *Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur l'état de la santé publique au Canada 2020 - Du risque à la résilience : Une approche axée sur l'équité concernant la COVID-19*, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- (36) Centre de collaboration nationale de la santé autochtone (2013). *Comprendre le racisme*, Prince George.
- (37) Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (2017). *Le racisme et l'équité en santé : parlons-en*, Antigonish, Université St. Francis Xavier.
- (38) Heidinger, L., et A. Cotter (2020). *Perceptions à l'égard de la sécurité personnelle parmi les groupes de population désignés comme minorités visibles au Canada pendant la pandémie de COVID-19*, Ottawa, Statistique Canada, « StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur ».
- (39) Woodford, M. R., Y. Han, S. Craig, C. Lim et M. M. Matney (2014). « Discrimination and mental health among sexual minority college students: The type and form of discrimination does matter », *Journal of Gay and Lesbian Mental Health*, vol. 18, n° 2, p. 142–163.
- (40) Statistique Canada (2020). *Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle depuis la pandémie de COVID-19*, Ottawa.
- (41) Gravel, M.-A. (2014). *La crainte de la criminalité : qui et pourquoi?* Montréal, Institut de la statistique du Québec, « Données sociodémographiques en bref ».
- (42) Helfgott, J. B., W. S. Parkin, C. Fisher et A. Diaz (2020). « Misdemeanor arrests and community perceptions of fear of crime in Seattle », *Journal of Criminal Justice*, vol. 69.
- (43) Tilley, N., et A. Sidebottom (27 mars 2017). *Handbook of Crime Prevention and Community Safety*, Taylor and Francis.
- (44) Laforest, J. (2007). *Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, « Vivre en sécurité, se donner les moyens Volume 3 ».
- (45) Reisig, M. D., et R. B. Parks (2004). « Can Community Policing Help the Truly Disadvantaged? », *Crime and Delinquency*, vol. 50, n° 2, p. 139-167.
- (46) Statistique Canada (2020). *Répercussions et relance économiques liées à la pandémie*, Ottawa.
- (47) Bleakney, A., H. Masaoud et H. Robertson (2020). *Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail des Autochtones : mars à août 2020*, Ottawa, Statistique Canada.
- (48) Statistique Canada (2020). *Vulnérabilités liées à la COVID-19 chez les Canadiens et les Canadiennes LGBTQ2+*, [en ligne], Ottawa, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00075-fra.htm> (consulté le 8 mars 2021).
- (49) Boman, J. H., et O. Gallupe (1^{er} août 2020). « Has COVID-19 Changed Crime? Crime Rates in the United States during the Pandemic », *American Journal of Criminal Justice*, vol. 45, n° 4, p. 537-545.
- (50) Campedelli, G. M., A. Aziani et S. Favarin (2020). « Exploring the Immediate Effects of COVID-19 Containment Policies on Crime: An Empirical Analysis of the Short-Term Aftermath in Los Angeles », *American journal of criminal justice: AJCJ*, p. 1-24.
- (51) Felson, M., S. Jiang et Y. Xu (2020). « Routine activity effects of the Covid-19 pandemic on burglary in Detroit, March, 2020 », *Crime Science*, vol. 9.

- (52) Gerell, M., J. Kardell et J. Kindgren (2020). « Minor covid-19 association with crime in Sweden », *Crime Science*, vol. 9, n° 1, p. 19.
- (53) Statistique Canada (2021). *Baisse de certaines affaires criminelles déclarées par la police au cours des huit premiers mois de la pandémie, mars à octobre 2020*, [en ligne], Ottawa, Statistique Canada, « Le Quotidien », <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210127/dq210127c-fra.htm> (consulté le 28 janvier 2021).
- (54) Deslauriers-Varin, N., et É. Blais (2019). « La prévention situationnelle », dans M. Cusson, O. Ribaux, É. Blais et M. Max Raynaud (dir.), *Nouveau traité de sécurité : sécurité intérieure et sécurité urbaine*, Montréal, p. 281-292.
- (55) Pitner, R. O., M. Yu et E. Brown (2012). « Making neighborhoods safer: Examining predictors of residents' concerns about neighborhood safety », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 32, n° 1, p. 43-49.
- (56) Max Raynaud, M. (2019). « Sécurité urbaine et immobilières : de la sécurisation de l'espace à la sécurisation par l'espace », dans M. Cusson, O. Ribaux, É. Blais et M. Max Raynaud (dir.), *Nouveau traité de sécurité : sécurité intérieure et sécurité urbaine*, Montréal, p. 304-318.
- (57) Bouchard-Bastien, É., D. GAGNE, D. Demers-Bouffard, P. Bergeron, É. Robitaille, M. Gauthier, M. Beaudoin et M. E. Labesse (2020). *Revitaliser les coeurs des villes et des villages*, Québec, Centre de référence sur l'environnement bâti, Institut national de santé publique du Québec, « OPUS no. 4 ».
- (58) David-Ferdon, C., A. M. Vivolo-Kantor, L. L. Dahlberg, K. J. Marshall, N. Rainford et J. E. Hall (2016). *A comprehensive technical package for the prevention of youth violence and associated risk behaviors*, Atlanta, National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.
- (59) Foster, S., L. Wood, H. Christian, M. Knuiman et B. Giles-Corti (2013). « Planning safer suburbs: Do changes in the built environment influence residents' perceptions of crime risk? », *Social Science and Medicine*, vol. 97, p. 87-94.
- (60) Paquin, S. (2009). *Ma ville en toute confiance. Guide des meilleures pratiques pour un aménagement sécuritaire dans les municipalités*, Montréal, Union des municipalités du Québec.
- (61) Lorenc, T., M. Petticrew, M. Whitehead, D. Neary, S. Clayton, K. Wright, H. Thomson, S. Cummins, A. Sowden et A. Renton (2013). « Environmental interventions to reduce fear of crime: systematic review of effectiveness. », *Systematic reviews*, vol. 2, p. 30.
- (62) Marzbali, M. H., A. Abdullah et M. J. M. Tilaki (juin 2016). « The effectiveness of interventions in the built environment for improving health by addressing fear of crime. », *International Journal of Law, Crime & Justice*, vol. 45, p. 120-140.
- (63) Garvin, E. C., C. C. Cannuscio et C. C. Branas (2013). « Greening vacant lots to reduce violent crime: a randomised controlled trial », *Injury Prevention*, vol. 19, n° 3, p. 198-203.
- (64) Vivre en ville « Densification verte : Des fiches de bonnes pratiques pour des milieux de vie en santé - Les aménagements extérieurs », https://vivreenville.org/media/543640/venv_densificationverte_ficheS2.pdf (consulté le 7 décembre 2020).
- (65) Conseil de l'Europe (2005). *Élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale : guide méthodologique*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe.
- (66) Allik, M., et A. Kearns (2017). « "There goes the fear": Feelings of safety at home and in the neighborhood: The role of personal, social, and service factors », *Journal of Community Psychology*, vol. 45, n° 4, p. 543-563.
- (67) Somji, A., et L. Fujie Parks (2020). « Supporting safe homes and safe communities during the COVID-19 pandemic— what's emerging from the field », dans *Prevention Institute*, [en ligne], <https://preventioninstitute.org/blog/supporting-safe-homes-and-safe-communities-during-covid-19-pandemic%E2%80%94what%E2%80%99s-emerging-field> (consulté le 7 décembre 2020).

- (68) Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (2020). *Impacts collatéraux de la pandémie COVID-19 : de la surveillance au rétablissement*, Sherbrooke, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, « Vision santé publique - Bulletin d'information de la Direction de santé publique de l'Estrie ».
- (69) Bergeron, O., G. Désilets, M.-C. Roberge et J. Laforest (2020). *COVID-19 : La résilience des Autochtones, un levier à soutenir*, Québec, Institut national de santé publique du Québec.
- (70) O'Bomsawin, K. (2011). *Le racisme à l'égard des autochtones en milieu urbain au Québec : expériences, enjeux et défis*, Montréal, Québec, Université du Québec à Montréal.
- (71) Schnell, C., L. Grossman et A. A. Braga (2019). « The routine activities of violent crime places: a retrospective case-control study of crime opportunities on street segments », *Journal of Criminal Justice*, vol. 60, p. 140-153.

Annexe 1 : méthodologie

Recherche documentaire

La recherche documentaire effectuée pour produire ce document s'appuie sur :

- ▶ Un survol de la littérature scientifique, grise et médiatique à partir d'une veille sur la COVID-19 et la santé mentale et les aspects psychosociaux produite par l'INSPQ depuis le 24 mars 2020. Les bases de données consultées sont les suivantes : PubMed, CINAHL-EBSCO, ERIC, Psychology and Behavioral Sciences Collection, SocINDEX dans la plateforme EBSCO Host et PsycINFO à partir d'Ovid et plusieurs fils RSS sont consultés en appliquant les mots clés liés à la COVID-19. Un tri manuel des articles a été réalisé.
- ▶ Des documents cadres et de la littérature scientifique faisant état du sentiment de sécurité et des mesures réputées efficaces ou prometteuses pour l'améliorer repérés dans le cadre de travaux réalisés antérieurement par l'INSPQ ont été consultés.

Travaux antérieurs

- ▶ Une recherche ciblant les effets du sentiment de sécurité sur la santé et les mesures réputées efficaces ou prometteuses pour l'améliorer a été réalisée dans la semaine du 2 novembre 2020 dans les bases de données suivantes : Age Line, CINAHL, Environment Complete, ERIC, Health Policy Reference Center, MEDLINE Complete, Political science Complete, Psychology and Behavioral Sciences Collection, Public Affairs Index, SocINDEX dans la plateforme EBSCO Host. La stratégie de recherche détaillée et les mots-clés sont disponibles sur demande.
- ▶ Les résultats de travaux antérieurs (non publiés) portant sur les facteurs pouvant influencer le sentiment de sécurité ont été utilisés pour documenter cet aspect. Ces travaux s'appuient sur une recherche ciblant les facteurs pouvant influencer le sentiment de sécurité réalisée dans la semaine du 21 septembre 2020 dans les bases de données suivantes : Social science and criminal justice dans la plateforme EBSCO Host, International bibliography of the social sciences dans la plateforme ProQuest, Tandfonline, APA psycnet. La stratégie de recherche détaillée et les mots-clés sont disponibles sur demande.

Appui scientifique

Le niveau d'appui scientifique a été évalué selon les critères suivants :

- ▶ Types de sources documentaires :
 - ▶ Type 1 : méta analyse, revue systématique, revue des revues, lignes directrices (« guidelines ») lorsque fondées sur une revue des évidences.
 - ▶ Type 2 : recommandations et cadres de référence d'experts d'organismes de santé publique reconnus (CDC, OMS, ONU, etc.), recension des écrits (non systématique), articles de recherches sur les interventions pour remédier à la problématique d'intérêt.
 - ▶ Type 3 : articles de recherche sur les déterminants de la problématique d'intérêt, expériences étrangères, données issues de la communauté, opinion/éditorial/perspectives dans une revue scientifique.
- ▶ Nombre de sources documentaires portant sur une mesure.
- ▶ Concordance des sources documentaires.

À noter que les articles publiés et en prépublications sont inclus.

Niveau d'appui scientifique	Type de sources documentaires	Nombre de sources documentaires	Concordance des sources documentaires
Fort	Type 1	1	Oui, au sein de l'article de synthèse
Modéré	Type 2	3 à 5 ou plus	Oui, à travers les différents documents
Modéré	Type 3	5 à 7 ou plus	Oui, à travers les différents documents
Limité	Type 2	3 à 5 ou plus	Pas de concordance entre les sources de données
Non-inclus	Type 3	Moins de trois articles	Pas de concordance entre les sources de données

Mesures à mettre en place pour favoriser le sentiment de sécurité en contexte de pandémie de COVID-19 et de déconfinement partiel

AUTEURES

Dominique Gagné, conseillère scientifique
Odile Bergeron, conseillère scientifique
Karina Côté, conseillère scientifique
Justine Racicot, stagiaire
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION

Johanne Laguë, adjointe à la programmation scientifique et à la qualité
Julie Laforest, conseillère scientifique
Direction du développement des individus et des communautés

RÉVISEURS

Étienne Blais, professeur titulaire, École de criminologie de l'Université de Montréal
Maude Dionne, conseillère scientifique, INSPQ
Audrey Pinsonneault, coordonnatrice en recherche et amélioration continue,
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

MISE EN PAGE

Marie-Cloé Lépine, agente administrative
Direction du développement des individus et des communautés

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec (2021)

N° de publication : 3147

**Institut national
de santé publique**

Québec 